



## ***Le Service Citoyen : une réponse aux enjeux du vivre ensemble, un parcours d'intégration idéal pour les jeunes.***

« Les hommes ne naissent pas citoyens mais le deviennent »

Baruch Spinoza (1632 – 1677)

***Plus que jamais, la question du vivre ensemble est au cœur de l'actualité. La capacité d'un Etat à faire cohabiter de manière harmonieuse des populations de différentes origines communautaires, religieuses, sociales, culturelles, et ce dans le respect des normes, des codes, des attitudes et des institutions démocratiques constitue l'un des plus grands défis des autorités politiques. Construire une société de jeunes citoyens ayant incorporés les bases élémentaires du vivre ensemble est une priorité. Ce challenge est inscrit au cœur du dispositif du Service Citoyen.***

### **Une expérience fondatrice**

Le Service Citoyen est un programme structuré à destination des jeunes âgés de 18 à 25 ans, issus de tous horizons sociaux et culturels. Il leur propose de s'engager pendant six mois, à temps plein, dans des projets au service de la collectivité, tout en recevant une formation civique, une indemnité et une reconnaissance (certificat). Il s'agit d'inscrire dans le trajet des jeunes, en particulier des jeunes précarisés, marginalisés ou primo-arrivants, la possibilité de vivre une expérience fondatrice et engageante. Ce « parcours civique » leur permet d'acquérir des compétences citoyennes fondamentales comme le sens de la responsabilité, du respect, de la tolérance, de l'entraide, de la coopération et de l'engagement.

### **Un parcours d'intégration rêvé**

Le Service Citoyen constitue un puissant dispositif d'insertion des jeunes fragilisés et d'inclusion des jeunes étrangers ou d'origines étrangères. En Belgique, depuis 2010, plus de 250 jeunes ont déjà expérimenté le programme. Les statistiques (voir encadré ci-contre) montrent qu'il réussit le défi de la mixité en s'adressant à un panel de jeunes très diversifié. La mise en œuvre du programme donne d'excellents résultats dans sa capacité à rendre les jeunes, et notamment les jeunes issus de l'immigration, plus citoyen, plus autonome, plus intégré, entre autres sur le plan de l'assimilation des codes civiques, de l'insertion socio professionnelle<sup>1</sup> et des connaissances linguistiques.

Concrètement, l'évaluation de nos expériences révèle que le Service Citoyen développe chez les jeunes étrangers et/ou d'origines étrangères :

#### **STATISTIQUE DU SERVICE CITOYEN A BRUXELLES**

*En Belgique, des expériences pilotes ont été menées entre 2010 et 2013. Depuis 2014, le programme est promu en Région de Bruxelles-Capitale. Les jeunes bruxellois ayant réalisé un Service Citoyen présentaient les profils suivants :*

- 1) La majorité des jeunes participants au Service Citoyen sont issus des communes du croissant pauvre de Bruxelles ;*
- 2) 61 % d'entre eux sont faiblement scolarisés (sans diplôme d'études secondaires supérieures) ; 30 % sont moyennement scolarisés (secondaire professionnel, technique ou général) ;*
- 3) 74 % de jeunes sont en recherche d'emploi ; 25 % d'entre eux sont des élèves en décrochage ou des étudiants ayant abandonné leurs études en cours d'années.*
- 4) 55 % des jeunes sont étrangers et/ou d'origines étrangères non européennes ;*
- 5) Un tiers d'entre eux émergeant du CPAS ;*
- 6) 10 % des jeunes relèvent de situation de handicap, de parcours judiciaire et/ou psychiatrique.*

*Ces statistiques sont à l'image de la réalité sociodémographique de la jeunesse de la capitale. Ces chiffres démontrent les potentialités de réponse du Service Citoyen aux enjeux liés à l'intégration des jeunes immigrés et à l'inclusion des jeunes en décrochage ou en situation précarisée.*

<sup>1</sup> Voir l'enquête sur « L'impact du Service Civique sur ceux qui l'ont fait », 2013 - <http://www.tns-sofres.com/etudes-et-points-de-vue/limpact-du-service-civique-sur-ceux-qui-lont-fait>



- 1) **l'acquisition des normes du vivre ensemble et des codes de la citoyenneté** (charte des valeurs, sensibilisation aux comportements civiques, initiation au fonctionnement politique, formation à la citoyenneté belge et européenne...). Ces connaissances et attitudes s'acquièrent lors des temps de formation dispensés aux jeunes et grâce au suivi personnalisé (tutorat).
- 2) **une meilleure connaissance des Institutions démocratiques** (visite participative de ces Institutions et rencontres de leurs principaux acteurs).
- 3) **une meilleure connaissance de la langue de la Communauté d'immersion** grâce aux échanges permanents (pendant 6 mois) avec l'équipe de l'organisme d'accueil, les formateurs de la Plateforme et avec les autres jeunes en Service Citoyen.
- 4) **la confiance en soi et l'estime de soi**, notamment à travers la reconnaissance par les pairs et par la société<sup>2</sup> de leur engagement.
- 5) **leur insertion socio-professionnelle**. Il s'agit souvent pour le jeune d'une première immersion dans un milieu professionnel. Cette expérience va lui permettre d'acquérir une multitude de compétences transversales (*soft skills*): capacité à se présenter, à communiquer, à (re-)prendre un rythme, à respecter des horaires (ponctualité), un cadre posé, à travailler en équipe, à entreprendre...
- 6) **leur socialisation**, en particulier leurs capacités à créer des réseaux de relations et des interactions solidaires avec des pairs.
- 7) **leur autonomie « psychique »**, leur capacité d'émancipation (à l'inverse des logiques d'assistanat) et leur participation active à des projets sociétaux. Ceci permet le dépassement de la « violence symbolique » que constitue leur condition d'exilés ou d'immigrés (ou de fils/fille de).

Au regard de ces résultats encourageants, la Plateforme pour le Service Citoyen<sup>3</sup> considère que le Service Citoyen constitue un parcours d'intégration optimal pour un jeune primo-arrivant ou un jeune issu de l'immigration. Quelles meilleures conditions d'intégration que de vivre et rencontrer pendant 6 mois d'autres jeunes, de parler la langue de la communauté d'immersion, d'y recevoir des formations au civisme, d'intégrer une équipe dans une organisation, d'y développer un réseau de connaissance... et donc d'y adopter, de manière informelle et transversale, les codes de nos sociétés démocratiques ? A l'heure où les questions du parcours d'intégration ou du vivre ensemble sont au cœur du débat politique, il y a là une opportunité à saisir en matière de socialisation, de cohésion sociale et d'inclusion des populations issues de l'immigration.

La Belgique a pris beaucoup de retard par rapport à la mise en place de ce type de programme, notamment en comparaison avec l'Allemagne, le Luxembourg, la France ou l'Italie<sup>4</sup>. Il est urgent d'instaurer ce type de programme en Belgique. Depuis sa création (2007), la Plateforme a acquis une expertise qu'elle serait heureuse de mettre au service des débats sur l'interculturalité.

**Contact** : Plateforme pour le Service Citoyen  
 François Ronveaux (Directeur)  
 Mail : [francois.ronveaux@service-citoyen.be](mailto:francois.ronveaux@service-citoyen.be) / GSM : 0487 26 26 20  
 Site internet : [www.service-citoyen.be](http://www.service-citoyen.be)

<sup>2</sup> Cette reconnaissance prend forme notamment via la remise d'un certificat de participation délivré par des mandataires politiques (tous partis confondus) lors d'une cérémonie de clôture au Parlement fédéral.

<sup>3</sup> La *Plateforme pour le Service Citoyen / Platform Jongeren voor de Samenleving / Plattform für einen Bürgerdienst* réunit en toute indépendance plus de 200 organisations (fédérations, services publics, associations, union francophone des magistrats de la jeunesse...) autour de la création d'un Service Citoyen en Belgique.

<sup>4</sup> En France, 60.000 jeunes (2015) s'engagent annuellement au service de la collectivité dans un *Service Civique* ; en Allemagne, 77.000 dans le *Bundesfreiwilligendienst* ; en Italie, 45.000 dans le *Servizio Civile* tandis que le Luxembourg propose un *Service National de Jeunesse* à plusieurs milliers de jeunes par an.